

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Les impacts du changement climatique et des activités humaines sont une réalité qui affecte toute notre planète, y compris le milieu marin. A cet égard, le bilan de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral, dressé par l'avis, montre que d'importantes marges de progrès restent à accomplir. Alors que doit être préparée la prochaine étape de cette stratégie, il est essentiel de faire un point sur les évolutions à conduire pour rendre cette feuille de route réellement efficiente.

Parmi les préconisations de l'avis, outre le besoin de sobriété, le groupe Artisanat et Professions Libérales retient en particulier les axes suivants.

D'une part, la nécessité de mieux articuler les diverses politiques sectorielles susceptibles d'impacter le milieu marin et les littoraux, qu'il s'agisse de la pêche, de l'agriculture, mais aussi de l'économie, de l'énergie, de l'aménagement des territoires et de l'écologie.

Il faut rechercher plus de transversalité et de cohérence, mais aussi faire évoluer la gouvernance autour des enjeux maritimes et littoraux, à l'échelle nationale comme au sein même des territoires.

Il est notamment nécessaire de revoir la composition du Conseil National de la Mer et des Littoraux en y intégrant les représentants des collectivités d'Outre-mer, des grandes métropoles et des Régions en tête de bassin.

De même, il faut trouver un meilleur équilibre dans la représentation des acteurs de l'espace maritime mais aussi des littoraux.

Par ailleurs, le groupe retient l'objectif de mieux suivre les activités marines comme terrestres, au regard de leurs effets potentiels sur le milieu marin, et de privilégier l'évitement ou la réduction des pressions liées à ces activités, avec un accompagnement en ce sens.

C'est notamment à ces conditions que seront assurés la préservation des nombreuses zones du littoral français, comme le maintien de leur attractivité touristique avec ses nombreux apports au bénéfice de l'économie locale.

Les artisans, professionnels libéraux et commerçants alimentaires de détail, installés sur ces territoires, sont pleinement parties prenantes à ces enjeux et donc sensibles à de nombreuses préoccupations portées par l'avis.

Plus largement, le groupe est convaincu de la nécessité de rechercher une articulation harmonieuse et durable entre les objectifs économiques et environnementaux, avec une application plus effective et mesurable sur le milieu marin et les zones littorales.

Le groupe Artisanat et Professions Libérales a voté l'Avis.